



20 g
Validité
permanente

LETTRE



UEM
AUTORISATION 52014
57049 METZ CEDEX 1

Conditions d'abonnement au service Dépann' Elec

- **Pour vous abonner**, il suffit simplement de nous retourner la demande de souscription complétée et signée sans l'affranchir.
- **Le service** est effectif dès l'enregistrement par UEM. Nous vous confirmons par courrier la date de prise d'effet de votre contrat.
- **Votre abonnement** au service vous sera facturé en même temps que la fourniture d'électricité et fera l'objet d'une ligne spécifique sur votre facture. Le mode de paiement sera identique à celui retenu pour la facture d'électricité.
- **Le contrat** est conclu pour une durée minimale d'un an ; à l'issue de cette période la résiliation est possible à tout moment sur simple demande par courrier.
- **Les forfaits** de main-d'œuvre (3 heures) et de matériels (60 €_{HT}) compris dans le service sont suffisants dans la majorité des interventions d'un électricien. Si toutefois des travaux complémentaires restaient à votre charge, les compléments seront directement réglés à l'électricien.
- **Le dépannage** couvre l'ensemble des pannes à l'exception des réparations des appareils électroménagers ou électriques, du remplacement de lampes, des modifications de réglage du disjoncteur ou encore d'une mise aux normes de l'installation électrique (pour plus de détails reportez-vous aux conditions générales du contrat).

Renseignements au **03 87 34 39 39**



Dépann' Elec Pro



Une assistance
24 h/24 pour seulement
5 €_{HT}* par mois !



Dépann' Elec Pro

Un service efficace et rapide pour vous assurer tranquillité et confort !

Le service Dépann' Elec vous garantit, en cas de défaillance de votre installation électrique :

- Une assistance téléphonique accessible à tout moment

Sur simple appel téléphonique, vous trouverez un spécialiste UEM à votre écoute,

24h/24 et 7 jours/7

(week-end et jours fériés compris).

- Une intervention rapide

Dans les 2 heures

vous serez visité dans vos locaux, par un électricien d'astreinte mandaté par nos soins. Celui-ci réalisera la mise en sécurité de votre installation et mettra tout en œuvre pour la réparer.

- Pour un forfait mensuel de 5 €HT* seulement !

De nombreuses prestations

- Déplacement sans frais de l'électricien
- 3 heures de main-d'œuvre gratuite
- 60 €HT de matériel offerts pour la réparation

* - Prix valable pour un contrat Tarif Bleu (ou une offre au prix de marché correspondante).
- 7 €HT pour un contrat Tarif Jaune (ou une offre au prix de marché correspondante).

Une panne, une défaillance de votre système électrique... Un expert UEM vous assiste à tout moment !



Par téléphone

À n'importe quel moment (24h/24 et 7 jours/7), un expert UEM vous assiste par téléphone avec la garantie :

- d'un premier diagnostic,
- d'un possible dépannage à distance,
- de l'intervention d'un électricien mandaté par UEM, dans vos locaux, si le télédépannage n'est pas suffisant.



Chez vous

Dans un délai garanti de moins de 2 heures, un électricien, partenaire UEM, intervient en vous assurant :

- l'isolement du défaut et la mise en sécurité de l'installation et des personnes,
- la réalimentation de l'électricité,
- le remplacement des pièces défectueuses.

Dépann' Elec Demande de souscription

Référence à rappeler (indiquée sur votre facture)

Nom Prénom

Société Fonction

Rue

Code postal Commune

N° téléphone Portable

E-mail

OUI, je souhaite bénéficier du service Dépann' Elec au prix

de 5 €HT/mois pour un contrat Tarif Bleu (ou une offre au prix de marché correspondante).

de 7 €HT/mois pour un contrat Tarif Jaune (ou une offre au prix de marché correspondante).

Merci de ne cocher qu'une seule case.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente du service Dépann' Elec et les accepter sans restriction.

Date :

Signature :

Pour en savoir plus, contactez le **03 87 34 39 39**

